

# Algérie 1962

## La vérité sur les massacres d'Oran

Combien de pieds-noirs ont-ils été enlevés et tués au moment de l'indépendance, notamment lors des journées sanglantes que connut la grande ville de l'ouest du pays ? Un rapport d'historiens – dont L'Express révèle la teneur – va être remis à Dominique de Villepin. Il livre enfin un bilan précis, bien loin des surenchères et de la guerre des chiffres, qui n'en finissent pas d'attiser les rancœurs

● BORIS THIOLAY

**C**'est un épisode « oublié » de la fin de l'Algérie française. Une tache sombre dans le processus sanglant de décolonisation. La question des Européens disparus en 1962-1963, après le cessez-le-feu puis l'indépendance algérienne, est une blessure toujours à vif pour les rapatriés et un sujet de polémique jamais éteint, malgré les recherches des historiens. Pour les familles concernées, ce sont des deuils encore impossibles à faire, quarante-quatre ans après les faits. « Cette souffrance, pour nous, c'est comme si elle datait d'hier, car elle n'a jamais été prise en compte », raconte Colette Ducos-Ader, membre

du Groupe de recherche des Français disparus en Algérie (GRFDA), une association réunissant des familles et quelques historiens.

Combien y eut-il, en vérité, de victimes les 5, 6 et 7 juillet 1962 à Oran, quand des pieds-noirs furent kidnappés et assassinés par des soldats algériens et la foule fêtant l'indépendance ? Que sont-ils devenus ? Combien furent relâchés, et même sauvés par des « Arabes », comme on les nommait à l'époque ? Pouvait-on empêcher, au terme de huit années d'une guerre atroce, ce nouveau coup de folie meurtrière, sachant que l'armée française, qui n'avait plus autorité, n'est pas intervenue pour protéger les

victimes ? De ce trou de mémoire, de cette faille de l'histoire franco-algérienne continuent de sourdre de vieilles haines intactes. Une frange de la communauté pied-noire, travaillée par les nostalgiques de la colonisation et les anciens ultras de l'OAS (Organisation armée secrète), s'obstine à colporter des rumeurs invérifiables et à avancer des chiffres effarants. « 25 000 civils français ont disparu en Algérie, dont 3 000 rien qu'à Oran », clament certaines associations. « 6 000 à Oran », affirmait déjà en 1967 l'Association pour la sauvegarde des familles et enfants de disparus (Asfed), l'une des premières organisations à se mobiliser. En réalité, ils furent 365 à



Colette Ducos-Ader, qui, au nom du GRFDA, mène l'enquête sur les disparus. Georges Santerre (ci-dessus), son premier mari, est décédé près de Blida, en juin 1962, mais les documents officiels (ci-contre) mentionnent des jours différents.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT *Alger*

ARRONDISSEMENT *de Blida*

MARIE *A. Ducos-Ader*

STAT CIVIL

COÛT :

Le *11* *George* *Santerre* *de* *Blida* *le* *11* *juin* *1962*

**ACTE DE DECÈS**

*SANTERRE* *Georges*

est décédé à *Alger* *de* *Blida*

Dressé le *vingt-neuf* *juin* *1962*

*Santerre* *Blida* *bonne* *issuance*

*Procès-verbal* *du* *Tribunal* *de* *grande* *instance* *de* *Blida* *en* *date* *du* *dix* *sept* *juin* *1962*

*avec* *Joissante* *Fran*

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DU 25<sup>e</sup> CORPS D'ARMÉE

10<sup>e</sup> LEGION DE GENDARMERIE

COMPAGNIE D'ALGER

COMPAGNIE DE BLIDA

BRIGADE D'ALGER

**ATTESTATION**

Je soussigné **RENARD Roland**, Maréchal des Logis  
 atteste que :

Monsieur **SANTERRE Georges**, né le 26  
 Juin 1934 à **ARZUN-LEZ**, Commune du dit Département  
 d'ALGER, y demeurant, fils de **ALBERT**, CHARLES et de  
**PETRE** *Agnes*, blanche, marié 2 enfants, agriculteur,  
 a disparu le 14 Juin 1962 vers 9 heures 30 entre **ARZUN-LEZ**  
 et la ferme lui appartenant (Ferme **CHATELBAUGH**). Il n'a  
 circulé à bord de son véhicule le 14 Juin 1962.

disparaître à jamais dans l'Oranais, probablement tous assassinés.

C'est l'une des conclusions d'un rapport qui sera remis prochainement au Premier ministre, Dominique de Villepin, et dont L'Express révèle ici la teneur en exclusivité. Cette étude inédite, commandée par le ministère des Affaires étrangères, s'appuie sur la totalité des dossiers des pieds-noirs disparus en Algérie de 1954 à 1962. Elle a été menée par deux historiens, Maurice Faivre et Jean Monneret – qui a aussi consulté les archives du ministère de la Défense et en a fait un livre, *La Tragédie dissimulée. Oran, 5 juillet 1962*, chez Michalon – ainsi que par des fonctionnaires de l'Agence natio-

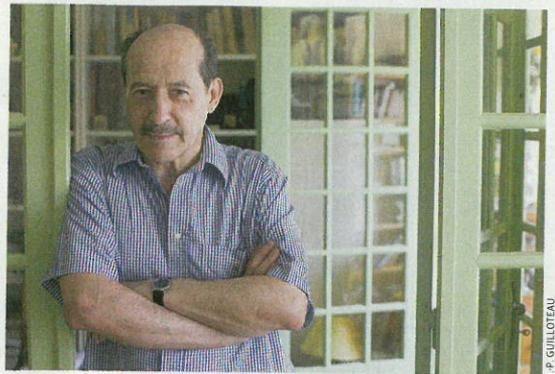
nale pour l'indemnisation des Français d'outre-mer (Anifom). Il est donc aujourd'hui possible d'établir un bilan précis, à quelques dizaines de personnes près, du nombre de civils français disparus pendant la guerre d'Algérie, et en particulier des victimes des enlèvements et des massacres d'Oran.

Entre le début de la guerre d'Algérie, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, et le cessez-le-feu, le 19 mars 1962, 370 Européens ont disparu et n'ont jamais été retrouvés. Après le 19 mars 1962 et jusqu'en avril 1963, 3 490 personnes ont été enlevées : 1 940 sont présumées décédées, 910 autres ont été libérées et 640 ont été retrouvées vivantes. Sur ce total de 3 860 personnes enlevées,

pour l'ensemble de la guerre, on dénombre 430 femmes et une quinzaine d'enfants. Et 2 300 Européens sont demeurés disparus. A titre de comparaison, on estime qu'environ 13 500 civils algériens musulmans ont été enlevés entre 1954 et 1962 par l'armée française, mais aussi par le Front de libération nationale (FLN). Pour ce qui concerne Oran, en ces journées tragiques du 5 au 7 juillet, 453 enlèvements sont répertoriés. Selon les auteurs de l'étude, on connaît le sort de 88 de ces personnes : certaines ont été libérées ou retrouvées, d'autres sont indubitablement décédées. On est loin du « génocide » dénoncé par les associations jusqu'au-boutistes. ●●●



TALRIQUE DES ARCHIVES



J. P. GUILLOTEAU

Grâce au travail de recherche des historiens Jean Monneret (ci-dessus) et Maurice Faivre, associés à des fonctionnaires de l'Anifom et auteurs du rapport, la période trouble qui a suivi l'indépendance (ci-contre, à Alger, le 5 juillet 1962) sera désormais mieux connue.

●●● Mais ce fut bien, en 1962, à Oran, un épisode de violence insoutenable, malheureusement prévisible, dans le droit-fil de ces années de guerre. Au crépuscule de l'Algérie française, la grande ville de l'Ouest algérien est le dernier bastion de l'OAS. Alors que l'indépendance devient inévitable, les ultras de l'Algérie française multiplient les destructions, les attentats aveugles, les assassinats. L'OAS a déjà causé la mort d'environ 500 personnes dans l'Oranais. L'écrivaine Andrée Montero, dont le mari et le frère furent enlevés le 25 avril 1962 à Oran, a décrit, dans *Le Cri retenu* (L'Harmattan), cette marche vers l'abîme : « Dans les deux camps, c'était à qui se massacrerait, s'étriperait avec le plus de haine. [...] Le fossé était devenu fosse, où se perdaient les charniers [...]. » Dans ce contexte, les enlèvements de pieds-noirs représentent une forme de terrorisme silencieux, un effrayant « message politique » destiné à les faire fuir. Pour les autorités algériennes, l'alibi est de livrer une guerre sans merci aux partisans de l'OAS. Mais, en réalité, ces enlèvements sont aussi motivés par la soif de vengeance, la jalousie, le banditisme. Alors que les durs de l'OAS ont quitté Oran durant les derniers jours de juin, les Européens les plus modestes, les plus isolés, deviennent des proies faciles que l'on peut dépouiller, rançonner, assassiner. Andrée Montero poursuit : « Vous savez comment se comportent les vainqueurs... »

A quoi sert de revenir, quarante-quatre ans après, sur cette comptabilité macabre ? « Il faut dire la vérité et permettre aux familles de faire leur deuil. Cela rétablit aussi un certain

équilibre historique », affirme Maurice Faivre, historien et général à la retraite, qui était affecté au 2<sup>e</sup> bureau, le service de renseignement, à l'état-major d'Alger en 1962. « Il est bon de rappeler qu'il y eut des morts innocents dans toutes les communautés. Il n'y a pas d'un côté de bonnes victimes, les partisans de l'indépendance algérienne, et de l'autre de mauvaises, les pieds-noirs et les harkis », insiste Jean Monneret, lui-même pied-noir et membre d'associations défendant la mémoire des Européens disparus. « Cette guerre des chiffres est la traduction d'une guerre mémorielle. Chaque communauté s'accroche à des chiffres symboliques et astronomiques », explique Benjamin Stora. Historien spécialiste de l'Algérie, il dénonçait déjà en 1991, dans *La Gangrène et l'oubli* (La Découverte), l'inflation, au fil du temps, des totaux de victimes, tant en France qu'en Algérie.

Car, du côté de l'Etat algérien, on n'est pas en reste. Depuis plus de trente ans, le FLN a officialisé le chiffre d'« un million et demi de martyrs », quand des historiens comme Maurice Faivre l'évaluent aux environs de 153 000. « On reste sur des postures victimaire ; on ne parvient toujours pas à sortir de la mémoire pour passer à l'Histoire », poursuit Stora. Cette sur-enquête continue d'empoisonner les relations franco-algériennes. Et d'alimenter des haines franco-françaises.

L'Etat disposait pourtant depuis longtemps d'informations sur le nombre

global et les circonstances de certaines disparitions. Dès le mois de mai 1963, Jean de Broglie, alors secrétaire d'Etat aux Affaires algériennes, annonce à l'Assemblée nationale le bilan suivant : 3 080 Européens enlevés ou disparus, dont 18 retrouvés, 868 libérés, 257 tués.

En octobre 1963, le même de Broglie reçoit les résultats d'une commission d'enquête menée en Algérie par la Croix-Rouge. Faute d'avoir obtenu l'accès à une vingtaine de camps de prisonniers, l'organisation humanitaire conclut à la dis-

**“Il faut permettre aux familles de faire leur deuil”**

parition certaine de 1 500 personnes. Ce rapport, frappé du délai de confidentialité trentenaire, n'a pas été communiqué aux familles en 1993. Ses résultats n'ont été révélés qu'en 2003. L'année suivante, le Quai d'Orsay rendait publique une liste de 3 689 noms. Elle a été révisée dès juillet 2005 : on y a soustrait 1 408 personnes retrouvées, pour parvenir à 2 281 noms.

Les associations de familles de disparus ont, elles aussi, établi des listes. Depuis longtemps. Souvent de manière approximative. Colette Ducos-Ader, membre du GRFDA, a quitté l'Algérie le 1<sup>er</sup> juin 1962 pour mettre ses enfants à l'abri. Elle n'y est pas retournée. Quatre membres de sa famille ont été enlevés en 1962. Dont son premier mari, agriculteur près de Blida, qui n'a jamais été retrouvé. Depuis, elle n'a eu de cesse de rassembler des témoignages et des informations sur les disparus. En près d'un demi-siècle de recherches et de recoupements, elle a établi ●●●



Suzy Simon-Nicaise, présidente du Cercle algérieniste des Pyrénées-Orientales, qui milite pour l'érection d'un mémorial à Perpignan. A gauche, arrivée de réfugiés, à Marseille, en 1962.

peens à Alger et à Oran. Reste que le régime algérien – pour qui l'histoire mythifiée de la guerre de libération est l'un des derniers artifices de cohésion nationale – exige la repentance de la France et dénonce le « génocide » subi durant la colonisation. La France a pourtant, bon gré mal gré, fait quelques pas en exprimant ses regrets à propos, notamment, de l'usage de la torture, ou des massacres de Sétif, le 8 mai 1945.

La loi sur les rapatriés a aussi remis en selle les nostalgiques de la colonisation et les anciens ultras de l'Algérie française. Quelques députés et certains maires, essentiellement UMP, de grandes villes du sud de la France – Nice, Toulon, Béziers, Perpignan – ont, depuis des années, autorisé l'inauguration de monuments à la gloire de l'OAS (voir *L'Express du 11 juillet 2005*). En présence de nombreux élus du Front national et de vieux routiers de l'extrême droite française.

Aujourd'hui, un autre projet est en gestation à Perpignan. Le Mémorial des disparus d'Algérie devrait être inauguré en 2007, dans l'enceinte du couvent Sainte-Claire, avec l'appui politique et financier de la municipalité. Le lieu devrait comprendre un mur de 15 mètres sur 2,5 mètres, sur lequel seraient inscrits « les noms de toutes les personnes disparues entre 1954 et 1963, sans distinction de sexe, d'âge, d'origine ou de confession ». Traduire : les personnes disparues du fait de leur attachement ou engagement aux côtés de l'Algérie française. Cette stèle devrait être financée par une souscription. Combien de noms pourraient y figurer ? « Environ 3 000 pour les civils,

340 pour les militaires. Pour les harkis, on n'a pas de chiffres, mais certains parlent de 150 000 », réplique Suzy Simon-Nicaise, présidente du Cercle algérieniste des Pyrénées-Orientales, l'association à l'origine du projet de mémorial. Or les historiens français estiment que l'abandon puis le massacre des harkis ont fait entre 55 000 et 75 000 victimes. Autrement dit, à Perpignan, on graverait dans le marbre des chiffres fantaisistes, amplifiés, falsifiés. « On ne peut pas passer sous silence un génocide », clame Suzy Simon-Nicaise, qui a quitté l'Algérie en 1962, avec ses parents, à l'âge de 8 ans. « Des gens victimes de massacres réels avancent des chiffres toujours plus hauts pour se réclamer d'un génocide, commente l'historien Claude Liauzu, spécialiste de la colonisation. Rendre hommage à ses victimes est légitime, mais calquer sa souffrance sur le « mo-

dèle » de la Shoah est invraisemblable. Derrière ce mur des disparus, on pressent un lobbying politique d'associations qui veulent réhabiliter l'action de l'OAS. »

Maurice Halimi, adjoint au maire de Perpignan, jure que le contenu scientifique du

mémorial sera soumis à des historiens incontestables : « Si nous ne parvenions pas à un consensus et à une vérité arithmétique, nous reviendrions à un mur sans noms, avec un simple rappel des événements. » Certains, à gauche et surtout à l'extrême gauche, réclament l'abandon du projet. Mais Perpignan « la Catalane » – comme aime la dénommer son maire, Jean-Paul Alduy (UMP) – ville de 120 000 habitants, a accueilli entre 15 000 et 20 000 rapatriés d'Algérie dans les années 1960. La municipalité a érigé la question identitaire en modèle de gestion. « Depuis que Jean-Paul Alduy est maire, le vote Front national est passé de 37 à 16,1 % », se félicite Maurice Halimi. Il est vrai que Pierre Sergent, ancien conseiller municipal, et qui fut élu député du Front national dans les Pyrénées Orientales en 1986, était un ex-officier passé à l'OAS. Certains de ses compagnons de route n'ont pas abandonné le combat. ● B. T.

Un lobbying d'associations qui veulent réhabiliter l'OAS

●●● une liste de 4 635 noms. « Je ne prétends pas posséder la vérité, mais je tiens ces documents à disposition pour les comparer avec ceux que détient l'Etat », explique cette femme qui réclame « le droit à la vérité ». Elle est bien placée pour savoir que les autorités, françaises comme algériennes, ont caché des informations aux familles, par négligence, omission ou mépris. Exemple : le certificat de décès de son premier époux a été établi à partir d'une déposition reconstituée sur un papier à en-tête de la République française, mais estampillé d'une signature algérienne. La date de décès mentionnée est le 13 juin 1962, c'est-à-dire la veille de son enlèvement... D'autres familles ont reçu le dossier d'un proche disparu. Elles ont découvert que les autorités avaient la certitude du décès, alors qu'elles laissaient planer le doute dans leurs courriers. On a ainsi entretenu espoirs et rumeurs. Et laissé la porte ouverte aux manipulations.

Destinée à reconnaître les déboires des Français rapatriés, la loi du 23 février 2005 a, de plus, remis le feu aux poudres. Le fameux article 4, qui, abrogé depuis, demandait aux enseignants de mettre en valeur le « rôle positif » de la colonisation, a été ressenti, notamment par les historiens, comme une provocation. Depuis, le traité d'amitié que l'Algérie et la France envisagent de signer est au point mort. Cependant, les 11 et 12 septembre dernier, le rapporteur spécial Jacques Baudot a décidé de visiter, au nom du gouvernement français, plusieurs anciens cimetières et lieux de mémoire euro-